



**DECLARATION UE DE CONFORMITE
SELON LE REGLEMENT 2016/425**

Le fabricant,

LEMAITRE SECURITE
17, rue de Bitschhoffen
LA WALCK 67350 VAL DE MODER - FRANCE

Déclare que l'article de chaussures de sécurité décrit ci-après :

DIABLO S3 2012

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425, à la norme
harmonisée **EN ISO 20345 : 2011**
et au modèle ayant fait l'objet d'attestation CE de type :

- N° 0161/19311/12

délivrée par le

CIMAC LABORATORIES
Corso G. Brodolini, 19
Via Aguzzafame, 60/b
I-27029 Vigevano (PV)

Fait à LA WALCK le 23/04/2019

Par Cyril BUCHER, Président.

Laurent RUSTENHOLZ, Responsable Qualité